

Quelques remarques sur les adverbes français en -ment et leur rapport sur les adverbes anglais en -ly

Chantal Bertrand

Volume 31, numéro 2, juin 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/002066ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/002066ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bertrand, C. (1986). Quelques remarques sur les adverbes français en -ment et leur rapport sur les adverbes anglais en -ly. *Meta*, 31(2), 179–203.
<https://doi.org/10.7202/002066ar>

QUELQUES REMARQUES SUR LES ADVERBES FRANÇAIS EN -MENT ET LEUR RAPPORT AVEC LES ADVERBES ANGLAIS EN -LY*

INTRODUCTION

Dans un article, K. Connors (1973) tente, dans le cadre d'un projet de traduction automatique, de désambiguïser les adverbes en *-ly* les plus fréquents¹ en établissant pour chaque fonction adverbiale une position syntaxique préférentielle. Ce procédé permet une traduction « probabiliste » des adverbes en *-ly*. Les adverbes sont classés par fonction ; aucune traduction n'en est donnée. Pour la traduction des adverbes, nous avons dès lors eu recours au dictionnaire Robert-Collins (1981).

L'article de K. Connors soulève plusieurs problèmes importants, notamment :

- le fait qu'il n'existe pas d'adverbe en *-ment* pour chaque adverbe en *-ly* examiné. Il s'agit donc d'essayer de déterminer si l'absence d'adverbes en *-ment* est morphologique, lexicale ou les deux à la fois ;

- même lorsque l'adverbe en *-ment* existe, il n'est pas toujours possible de l'utiliser. Ainsi, des informateurs préfèrent *c)* à *b)*

a) *He acted naturally*

b) *Il a joué naturellement*

c) *Il a joué de façon naturelle*

Nous nous proposons d'examiner brièvement chacun des deux points ci-dessus, de façon à mettre en évidence certaines différences entre le français et l'anglais. Même si les résultats sont incomplets et discutables, nous espérons cependant montrer l'intérêt de ce type de recherche pour les traducteurs.

1. LA RÈGLE DE FORMATION DE L'ADVERBE EN -MENT

Tardif (1982 : 149) propose la règle suivante pour la formation des adverbes en *-ment* :

$$[X]_{\text{adj.}} \longrightarrow [[X] + \text{ment}]_{\text{adv.}}^2$$

Le même auteur propose une règle équivalente pour la formation des adverbes en *ly* :

$$[X]_{\text{adj.}} \longrightarrow [[X] + \text{ly}]_{\text{adv.}}$$

Sabourin (1977 : 17) fait remarquer que le corpus anglais de l'Université Brown comporte *plus de 12 000 adverbes en -ly*. Or, seulement *1 257 adverbes en -ment* figurent dans le *Dictionnaire inverse de la langue française* (dorénavant DIF) de Juilland (1965)³. Puisque la règle de formation des deux types d'adverbes est la même, on peut se demander pourquoi les adverbes en *-ly* sont tellement plus nombreux. La réponse à cette question implique une recherche morphologique approfondie, ce qui sort des limites du présent article. Une étude préliminaire nous a toutefois permis de constater que l'anglais, contrairement au français, semble avoir des règles productives de formation d'adjectif (et donc la possibilité de former plus d'adverbes). À ce problème du « nombre d'adjectifs », s'ajoute le fait qu'en français, la base des adverbes en *-ment* semble soumise à une contrainte morphologique, ainsi qu'à des contraintes sémantiques. De plus, certaines restrictions limitent l'emploi des adverbes en *-ment* : la non-lexicalisation de certains adverbes et l'utilisation de l'adjectif adverbialisé (c'est-à-dire invariable et intransportable), voire de noms adverbialisés, au lieu de l'adverbe dérivé.

Lorsqu'on examine ce problème sous l'angle de la traduction, une contrainte supplémentaire apparaît : l'adverbe en *-ly* ne peut être traduit par l'adverbe en *-ment* que si les deux adverbes ont la même « fonction », c'est-à-dire appartiennent à la même classe sémantique. Dans le cas inverse, le français doit recourir à un syntagme prépositionnel

(S.Prép.), à un syntagme nominal (SN) ou à une proposition. Cette *contrainte* « *fonctionnelle* » sera discutée plus loin.

1.1 Contrainte morphologique

L'adjectif qui sert de base à l'adverbe en *-ment* ne peut pas être un déverbal⁴ se terminant par [mã] : *charmamment : de façon charmante ; *alarmamment : de façon alarmante ; *calmamment : de façon calmante.

Il ne semble pas non plus y avoir d'adverbe en *-ment* formé sur une base se terminant en [nã]⁵ ou en [ɲã] : *ricanamment : de façon ricanante, *gênamment : de façon gênante, *surprenamment : de façon surprenante, *stagnamment : de façon stagnante. Les adverbes en *-ment* ne semblent donc pas admettre une base déverbale se terminant par une nasale⁶.

D'autre part, la règle de formation fait appel, dans les deux langues, à une base adjectivale. Le français ne semble pas avoir de règle productive de formation d'adjectif. L'anglais, par contre, semble avoir une règle productive de formation d'adjectifs à partir de la forme en *ing* (cf. *surprisingly*) et à partir de noms suffixés en *-ful* ou *-ness* : *helpful* : *helpfully*, *helpness* : *helplessly*, *harmful* : *harmfully*, *harmless* : *harmlessly*.

Le seul processus *productif* permettant, en français, d'obtenir un adverbe à partir d'un nom n'existe en principe qu'en français *populaire*⁷. Ceci a été mis en évidence par L. Drapeau (1982 : 29-30) :

- a) Il marche *tapette* (*tapettement)
- b) Oui, oui, puis ils parlaient *habitant...* (Sankoff et Cedergren 1967 : 663)
- c) Il mange *cochon* (*cochonnement)
- d) Il chauffe *colon* (*colonnement) comme un *sunday-driver*
- f) Dans les grandes villes, le monde vit *robot* (*robotement) pas mal.

1.2 Contraintes sémantiques

Certains adjectifs ne peuvent pas servir de base aux adverbes en *-ment*. Ce sont des adjectifs désignant des qualités perceptibles par les sens⁸, des adjectifs désignant des types ou des espèces.

1.2.1 Adjectifs désignant une qualité perceptible par les sens

Au sens propre (par opposition à sens figuré), le français n'a pas les adverbes suivants : *rougement (aucun adjectif de couleur n'a d'adverbe en *-ment* correspondant sauf *vertement employé au figuré*⁸) ; *jeunement ; *prochement ; *vieillement ; *lointainement ; *grossetement ; *mincement.

Les exceptions sont rares et à part *joliment* (qui peut être utilisé au sens propre ou comme intensificateur), il s'agit chaque fois d'adverbes utilisés dans un sens métaphorique.

- a) Pierre a été *maigrement* payé.
 - b) Pierre a été *grassement* payé.
- L'affaire a été *rondement* menée.
C'est *carrément* faux.
Comment vas-tu ? *Petitement*.

Certains adverbes de ce type ont existé. Ils ont toutefois disparu ou sont en voie de disparition¹⁰.

1.2.2 Adjectifs désignant des types ou des espèces

Les adjectifs désignant des types ou des espèces ne peuvent pas servir de base aux adverbes en *-ment*. Ceci est noté par F. Labelle (1974 : 34) qui, sans prétendre établir

une liste exhaustive, cite les adjectifs suivants : animal, glaciaire, canin, protéique, chevalin, vestimentaire.

À première vue, les deux contraintes sémantiques ci-dessus sont très normales si l'on accepte l'hypothèse que l'adverbe en *-ment* est d'abord un adverbe de manière. L'adjectif qui lui sert de base doit donc être un « mot descriptif » désignant une façon d'agir ou de penser, *mais pas un état*.

Il y aurait lieu de vérifier dans quelle mesure les adverbes en *-ly* sont soumis à des contraintes sémantiques.

1.3 Irrégularités paradigmatiques du français

Nous examinons ici deux types d'irrégularités paradigmatiques des adverbes en *-ment* :

- le fait qu'un grand nombre d'adverbes négatifs préfixés en *in-* n'aient pas de correspondant positif ou l'inverse ;
- le fait qu'un grand nombre d'adverbes morphologiquement (et sémantiquement) possibles n'aient jamais été formés. C'est ce que l'on appelle communément des *lacunes dérivationnelles*.

1.3.1 Le problème posé par le préfixe négatif *in-*

Certains adverbes en *-ment* existent à la fois sous la forme positive et sous la forme négative. La forme négative est généralement formée au moyen du préfixe *in-*¹¹. À quelques exceptions près¹², adverbe positif et adverbe négatif sont alors de sens contraire : consciemment : inconsciemment, décemment : indécemment, pudiquement : impudiquement, modérément : immodérément.

Toutefois, un grand nombre d'adverbes négatifs n'ont pas de correspondant positif (64 adverbes dans le DIF). Ex. : infatigablement : *fatigablement¹³, incroyablement : *croyablement, impudemment : *pudemment.

Inversement, certains adverbes positifs n'ont pas de correspondant négatif. Ex. : sciemment : *insciemment, glorieusement : *inglorieusement, commodément : *incommodément.

Nous ne discuterons pas ici les implications morphologiques de cette situation. Nous voulons simplement souligner le fait que l'irrégularité du paradigme limite le nombre d'adverbes en *-ment*.

D'après les données de M. Picard (1982 : 191), la situation est la même en anglais, à une grande différence près, c'est que le préfixe *in-* ne serait pas le préfixe négatif par excellence. Logiquement, l'irrégularité paradigmatique des adverbes en *-ly* devrait donc être beaucoup moins forte.

1.3.2 Lacunes morphologiques

Beaucoup d'adverbes en *-ment* morphologiquement et sémantiquement possibles n'ont jamais été formés. En parcourant le DIF, on constate particulièrement les lacunes suivantes :

- ◆ Ainsi que cela a été signalé, beaucoup de participes présents n'ont pas d'adverbes en *-ment* correspondant, même lorsque la contrainte morphologique n'est pas en cause. Ex. : *fracassamment : de façon fracassante, *écrasamment : de façon écrasante, *accablamment : de façon accablante.

Le DIF comporte plusieurs pages de ces adjectifs déverbaux. Les seules exceptions que nous ayons relevées sont : courant : couramment (courir), incessant : incessamment (cesser), précipitant : précipitamment (précipiter).

♦ Beaucoup de participes passés n'ont pas non plus d'adverbe correspondant. Ex. : *favorisément : avec favoritisme, *détaillément : de façon détaillée, *excitément : de façon excitée, *têtusement : avec entêtement.

L'anglais, par contre, semble pouvoir former très librement des adverbes en *-ly* à partir de participes présents ou passés. Ex. : *seemingly, allegedly, sparingly, supposedly, increasingly, markedly*.

Le nombre d'adverbes en *-ment* est donc d'autant plus limité que beaucoup d'adverbes en *-ment* n'ont jamais été lexicalisés (ce qui est particulièrement le cas des adverbes déverbaux) et que le français n'a pas de règle productive de formation d'adjectif.

On peut alors se demander ce qui remplace l'adverbe en *-ment* non lexicalisé. La réponse est double : le syntagme prépositionnel et l'adjectif adverbialisé (français écrit et oral), voire le nom adverbialisé (oral).

Nous allons successivement examiner le rôle du syntagme prépositionnel et celui de l'adjectif adverbialisé.

1.4 Rapports entre le syntagme prépositionnel et l'adverbe en *-ment*

Le syntagme prépositionnel est toujours disponible. Autrement dit, le syntagme prépositionnel est, en français, en concurrence constante avec l'adverbe en *-ment*.

Dans certains cas, le syntagme prépositionnel est préféré ; c'est le cas quand l'adverbe en *-ment* est ambigu. Ex. :

- a) *He acted naturally*
- b) Il a joué *naturellement*
- c) Il a joué *de façon naturelle*
- d) Il a joué *très naturellement*

Ainsi que nous le verrons, l'exemple (b) est ambigu ; il est en effet paraphrasable par :

Il a joué de façon naturelle (manière)

Naturellement, (bien sûr), il a joué (adverbe de phrase).

Par contre les exemples c) et d) ne sont pas ambigus : le syntagme prépositionnel ne permet que l'interprétation « manière ». Or, l'adverbe occupe dans d) la même position syntaxique que dans b). La seule différence est que dans d) l'adverbe est intensifié. Tout semble donc se passer comme si le sens « manière » s'affaiblissait lorsque l'adverbe a plus d'une fonction et qu'il occupe une position ambiguë. La façon la plus simple (et la plus courante) de désambiguïser la phrase consiste à utiliser le syntagme prépositionnel au lieu de l'adverbe : on peut également intensifier l'adverbe ambigu. On peut vérifier ce fait avec les exemples suivants :

- a) Pierre l'a expliqué *précisément*
- b) Pierre l'a expliqué *de façon précise*
- c) Pierre l'a expliqué *très précisément*
- d) Pierre l'a dit *franchement*
- e) Pierre l'a dit *de façon franche*
- f) Pierre l'a dit bien (très) *franchement*

Le syntagme prépositionnel est également obligatoire lorsqu'il s'agit de traduire un adverbe en *-ly* ayant une fonction que son « sosie » en *-ment* n'a pas.

1.5 Rapports entre l'adjectif adverbialisé et l'adverbe en *-ment*

L'adjectif adverbialisé est un adjectif employé comme adverbe. Cet « adjectif » devient alors invariable et intransportable (c'est-à-dire qu'il ne peut occuper qu'une seule position dans la phrase, contrairement à la plupart des adverbes en *-ment*). Le français standard ne comprend qu'un petit nombre de ces adjectifs. Ex. : crier *fort* ; parler *bas* ;

chanter *faux* ; marcher *droit* ; pousser *dru* ; boire *sec*, boire *ferme* ; couper *ras* ; voir *clair* ; filer *doux*.

L. Drapeau (1982 : 17-21) fait remarquer que ce processus est beaucoup plus productif en français populaire qu'en français standard. L'auteur montre qu'il s'agit d'un moyen de combler les lacunes de la suffixation en *-ment* et d'utiliser des emprunts non intégrés. Voici quelques-uns des exemples de cet auteur : Il agit rusé ; il danse « pogné » ; ils jouent groupé ; il écrit tourmenté ; il marche tendu ; elle chante straight (*straightement) ; les Noirs dansent cool (*coolement) ; il marche flyé (*flyément).

L'utilisation du syntagme prépositionnel ou de l'adjectif adverbialisé limite également le nombre d'adverbes en *-ment*.

En résumé, nous avons constaté que le nombre d'adverbes en *-ment* est limité par :

- ◆ une contrainte morphologique,
- ◆ l'absence d'une règle productive de formation d'adjectifs,
- ◆ des contraintes sémantiques,
- ◆ des irrégularités paradigmatiques,
- ◆ la concurrence du syntagme prépositionnel et de l'adjectif adverbialisé.

Contrairement au français, l'anglais ne semble pas présenter de restrictions quant à la formation d'adverbes déverbaux. En outre, l'anglais semble pouvoir former des adverbes en *-ly* à partir d'adjectifs dénominatifs. Ces deux facteurs expliquent partiellement pourquoi il y a beaucoup plus d'adverbes en *-ly* que d'adverbes en *-ment*. À ces deux facteurs il convient d'ajouter les restrictions relatives à la formation, la lexicalisation et l'emploi des adverbes en *-ment*.

Sur les 322 adverbes en *-ly* répertoriés par K. Connors, 63 adverbes n'ont pas de correspondant en *-ment* soit 19,56%, huit autres correspondent plus ou moins à des adverbes en *-ment* en ce sens qu'une traduction au moins est un adverbe en *-ment* (voir annexe III).

2. COMPARAISON DES ADVERBES EN *-MENT* ET DES ADVERBES EN *-LY* DU POINT DE VUE FONCTIONNEL

Dans cette partie, nous examinons les adverbes du point de vue de leur fonction, c'est-à-dire du point de vue de la catégorie sémantique à laquelle ils appartiennent.

2.1 Fonctions et positions syntaxiques des adverbes en *-ment*

D'après l'analyse de F. Jakendoff (1972 : 47 sq.) et sur la base du critère d'antéposition possible à une phrase niée, F. Labelle (1974 : 14 sq.) distingue deux grandes catégories d'adverbes : les adverbes de phrase et les adverbes de syntagme verbal (SV).

Les adverbes de phrase, contrairement aux adverbes de SV, peuvent être antéposés à une phrase niée. Ex. : Évidemment, Jacques n'est pas venu (adv. de phrase).

Ces adverbes sont introduits sous le nœud P et son [+ mobiles], c'est-à-dire qu'ils peuvent occuper toutes les positions où ils sont directement dominés par le nœud P. Ils peuvent donc occuper les positions 1-2A-4 et 5 du schéma de la page suivante. Ils ne peuvent pas occuper la position 3.

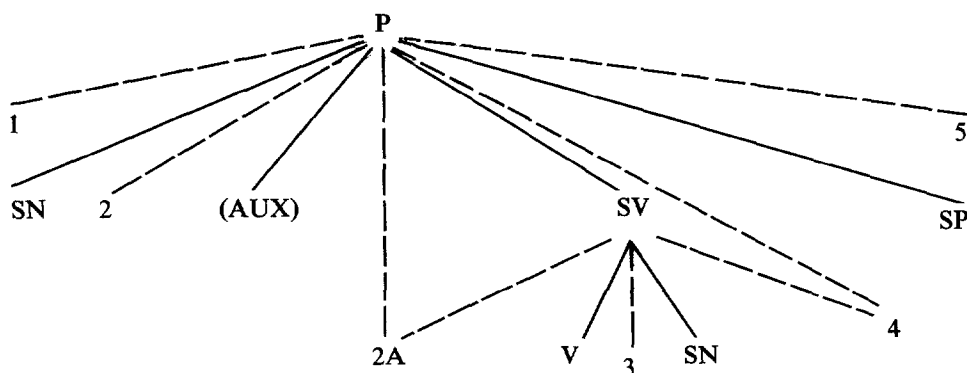
Ex. : (Évidemment) Cornélie (évidemment) a (évidemment) vendu *(évidemment) son vélo (évidemment)¹⁴

L'adverbe *évidemment* pourrait également figurer en position 5, c'est-à-dire après en S.Prép. : Cornélie a vendu son vélo à Pierre(,) évidemment.

Les adverbes de SV ne peuvent pas être antéposés à une phrase niée. Ex. :

- a) manière : *Efficacement, il n'a pas résolu le problème.
- b) intensificateur : *Énormément, il n'a pas résolu le problème.

Ces adverbes sont introduits sous le nœud SV et ont une mobilité limitée (ils ne peuvent pas être déplacés à gauche du morphème porteur de la marque du temps et ne



peuvent pas non plus être déplacés à gauche de l'auxiliaire). Les adverbes de SV peuvent occuper les positions 2A, 3, 4 du schéma ci-dessus. Ils ne peuvent pas occuper les positions 1, 2 et 5. Ex. :

- a) *(Harmonieusement) Bosch *(harmonieusement) a (harmonieusement) agencé (harmonieusement) ses couleurs (harmonieusement).
- b) *Cornélie a vendu son vélodrome à Pierre harmonieusement.
- c) *Cornélie a vendu son vélodrome à Pierre énormément.

Certains adverbes peuvent être introduits soit sous SV, soit sous P, d'où leur ambiguïté ou leur changement de sens. Les positions 2A (entre l'auxiliaire et le verbe) et 4 (après l'objet direct SN) seront ambiguës pour tout adverbe de ce type. Nous reviendrons ultérieurement à ces problèmes d'ambiguïté.

2.1.1 Les adverbes de phrase

Labelle (1974) utilise le terme « adverbe de phrase » dans un sens très large. En effet, ces adverbes comprennent quatre sous-groupes (la terminologie, les exemples et les paraphrases sont de Labelle).

a) Les adverbes à valeur modale

Étant donné l'exemple proposé, le terme modal semble référer ici à modalité, au sens où l'on entend modalité affirmative, négative et interrogative. Ce type d'adverbe donne en fait l'opinion du locuteur. Ex. :

Évidemment, Adolphe n'a pas fait son devoir.

b) Les adverbes orientés vers le sujet

Stupidement, Adolphe n'a pas parlé au ministre. (Paraphrase : il est stupide de la part d'Adolphe de ne pas avoir parlé au ministre.)

c) Les adverbes de point de vue

Médicalement, Adolphe n'est pas mort. (Paraphrase : au point de vue médical, Adolphe n'est pas mort.)

d) Les adverbes de temps

Habituellement, Albert ne fait pas son devoir.

2.1.2 Les adverbes de SV

Les adverbes de SV comprennent deux groupes : les adverbes de manière (dont la paraphrase est « d'une manière Adj ») et les adverbes d'intensité.

Selon Labelle (1974 : 27), le critère d'acceptabilité dans la chaîne : il est ADV ADJ permet de séparer les deux sous-catégories ; l'adverbe de manière ne peut pas être inséré dans cette séquence, contrairement à l'adverbe d'intensité. Ex. :
adv. de manière : *Ce technicien est aisément (efficacement) qualifié.
adv. d'intensité : Ce technicien est hautement qualifié.

En pratique, il est souvent difficile de déterminer si un adverbe donné a le sens manière ou celui d'intensité. Ex. : Être douloureusement blessé.

2.1.3 *Les problèmes d'ambiguïté*

Ainsi que nous l'avons signalé, les positions 2A (entre l'auxiliaire et le verbe) et 4 (après l'objet SN) seront ambiguës pour tout adverbe possédant à la fois l'interprétation adverbe de phrase et adverbe de SV. (Cf. Labelle (1974 : 30) : point de vue / manière, manière / adverbe à valeur modale, manière / temps, manière / adv. orienté vers le sujet.)

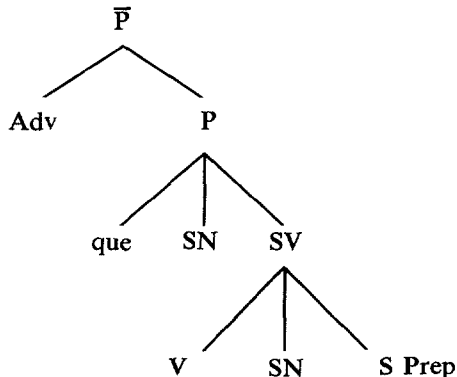
L'exemple « Il a joué *naturellement* montre l'ambiguïté manière / adverbe à valeur modale.

2.1.4 *Les adverbes de phrase sous P̄*

Outre les adverbes de phrase mentionnés en 2.1.1, le français possède un type d'adverbe de phrase que C. Dubuisson (1975 : 32) représente comme dominé par le nœud P̄. Les adverbes ci-dessous sont des adverbes de ce type :

- Naturellement
 - Évidemment
 - Certainement
 - Assurément
 - Peut-être
 - Heureusement
 - Apparemment
 - Probablement
 - Vraisemblablement
 - ? Possiblement (Québec)
- } que Marie viendra

C. Dubuisson (1975 : 32) propose, pour ces adverbes, la représentation suivante :



Il semble s'agir d'un nombre restreint d'adverbes indiquant la certitude ou la probabilité. En tout cas, l'adverbe est en quelques sorte « positif ». Ex. : *Malheureusement que Pierre viendra. Ce type d'adverbe n'existe pas en anglais.

2.2 Fonctions des adverbes en -ly

K. Connors (1973 : 29 sq.) postule quatre types d'adverbes : les adverbes de manière, les adverbes de temps, les adverbes de phrase, les adverbes « d'extension » (*EXTENT*), ce qui comprend les adverbes de domaine et les adverbes d'intensité.

2.2.1 L'adverbe de manière

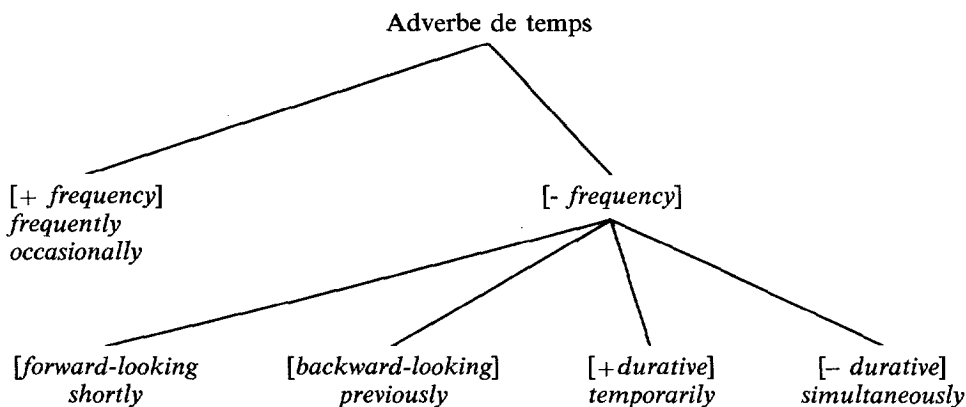
L'adverbe de manière a la même paraphrase qu'en français : d'une manière *Adj_x*. Cet adverbe cumule souvent deux fonctions : la manière et l'« extension ».

Les adverbes n'ayant que la fonction manière sont les moins fréquents.

2.2.2 L'adverbe de temps

L'adverbe de temps n'est pas défini. Il est toutefois précisé par des traits de fréquence (*frequency*), orientation dans le temps (*forward-/backward-looking*), de durée (*durative*).

Ces traits s'avèrent précieux pour comparer les adverbes en -ly et les adverbes en -ment. Dans certains cas, la fonction est la même, mais le trait « secondaire » diffère. L'organisation des traits est la suivante :



L'adverbe de temps n'a que la manière comme autre fonction possible.

2.2.3 L'adverbe de phrase

Est adverbe de phrase tout *Adverbe_x* qui correspond à un adjectif et dont la paraphrase est : « Il est *Adj. que...* » (K. Connors 1973 : 32) : « *Naturally, he was nervous.* »

L'adverbe de phrase peut avoir comme fonctions la manière et l'extension.

2.2.4 Les adverbes d'extension

Les adverbes d'extension se subdivisent en adverbes de *degré*, dont la paraphrase est : « A un *Adj_x* degré », et adverbes de *domaine*, dont la paraphrase est : « Dans le domaine de l'*Adj_x*. »

Les adverbes de degré correspondent à ce que Labelle appelle adverbes d'intensité, adverbes plus couramment connus en linguistique sous le nom d'*intensificateurs*, appellation que nous adoptons.

Les adverbes de domaine correspondent en gros à ce que Labelle appelle *adverbes de point de vue*, appellation que nous adoptons. Les catégories domaine et point de vue ne se recoupent cependant pas tout à fait.

En anglais, les adverbes de domaine sont en distribution quasi complémentaires avec les adverbes de phrase. Un adverbe de point de vue peut avoir deux autres fonctions : il peut être adverbe de manière ou adverbe de phrase.

2.3 Quelques problèmes de terminologie

Toute tentative de mise en parallèle de travaux de chercheurs différents se heurte invariablement à des problèmes terminologiques. Or, toute comparaison suppose que l'on compare bien les mêmes éléments. Deux catégories adverbiales diffèrent d'une analyse à l'autre : l'adverbe de phrase et l'adverbe de domaine.

2.3.1 L'adverbe de phrase

En français, l'adverbe de phrase accepte *généralement* la paraphrase : « Il est Adj_x que... ». Ex. :

- a) Évidemment, Jean est (n'est pas) venu.
- b) Il est évident que Jean est (n'est pas) venu. »

Toutefois, ainsi que le signale C. Sabourin (1975 : 71), cette paraphrase a une double limite :

◆ d'une part, certains adverbes qui ne sont pas des adverbes de phrase acceptent la paraphrase en question. Ex. : *Abominablement, Jean est (n'est pas) venu.

- a) Jean a agi abominablement
- b) Il est abominable que Jean ait agi de pareille façon.

◆ d'autre part, certains adverbes de phrase n'acceptent pas d'être paraphrasés ainsi. Ex. : Effectivement, Jean est (n'est pas) venu.

*Il est effectif que Jean est venu.

En fait, cette deuxième limite est signalée pour l'anglais par R. Jackendoff (1972 : 51) pour des adverbes qui, dans la terminologie de Labelle (1974), seraient des adverbes de phrase de type modal.

Nous considérons donc la paraphrase comme peu sûre. D'autre part, la définition de l'adverbe de phrase selon K. Connors (1973) est trop stricte puisqu'il y a des lacunes dérivationnelles aussi bien en français qu'en anglais : aucune des deux langues n'a systématiquement un adjectif pouvant servir de « source » à l'adverbe de phrase correspondant. Pour décider qu'en français tel adverbe est ou non adverbe de phrase, nous avons dès lors utilisé le critère de Labelle (1974 : 26) : l'antéposition à la phrase niée. Est donc considéré comme adverbe de phrase (sous P) tout adverbe de phrase pouvant précéder une phrase niée. Ce critère n'a posé de problème que pour très peu d'adverbes du corpus. Ces adverbes sont : parfaitement (*truly*) ; absolument (*awfully/positively*) ; indéniablement.

Les trois adverbes ci-dessus étant « affirmatifs », ils acceptent mal d'être antéposés à une phrase niée. Ex. :

- a) Parfaitement, je viendrai.
- b) ? Parfaitement, je ne viendrai pas.
- a) Absolument, c'est comme ça.
- b) ? Absolument, ce n'est pas comme ça.
- a) Indéniablement, il a commis le crime.
- b) ? Indéniablement, il n'a pas commis le crime.

Le critère de l'antéposition à la phrase niée indique que l'adverbe *certainement* n'est pas un adverbe de phrase. Ex. :

- a) *Certainement, Jean viendra.
- b) *Certainement, Jean ne viendra pas.

Or, l'adverbe *certainement* est un adverbe de phrase et plus précisément un adverbe de phrase sous \bar{P} . Ex. : *Certainement que Jean viendra (ne viendra pas)*.

L'on pourrait penser qu'en français un adverbe de phrase est soit adverbe sous P, soit adverbe sous \bar{P} . En d'autres termes, le fait pour un adverbe de phrase d'être acceptable sous \bar{P} exclurait la possibilité pour le même adverbe d'être acceptable sous P (ou l'inverse). Or, ce n'est pas le cas. Ex. : *Heureusement, Pierre viendra (ne viendra pas)* (Adv. sous P). *Heureusement que Pierre viendra (ne viendra pas)* (Adv. sous \bar{P}).

L'opposition entre les exemples ci-dessus montre que le critère d'antéposition à un phrase niée (par la négation *pas*) peut exclure à tort certains adverbes de phrase. Pour les rares adverbes pour lesquels ce premier critère pose un problème, nous proposons un deuxième critère : la possibilité pour l'adverbe de répondre à une question globale (c'est-à-dire une question à laquelle on peut répondre par oui ou non). E. Piquette (1976 : 184) utilise d'ailleurs déjà ce critère pour déterminer le degré d'autonomie des adverbes par rapport au verbe. Toutefois, l'auteur ne précise pas en quoi ce critère est valable. En fait, l'explication est simple : l'adverbe de phrase ayant pour argument la phrase entière (ou selon une terminologie traditionnelle « modifiant » la phrase entière), il est logique de s'attendre à ce qu'il puisse servir de réponse à une question globale, c'est-à-dire à une question qui, elle aussi, porte sur la phrase entière, et non sur un constituant seulement.

Nos trois « adverbes-problème » et l'adverbe *certainement* peuvent servir de réponse à une question globale. Ex. : *Viendrez-vous ?*

- a) parfaitement¹⁵
- b) absolument
- c) indéniablement¹⁶
- d) certainement.

En résumé, pour le français nous considérons comme adverbe de phrase (sous P)

- ◆ tout adverbe pouvant être antéposé à une phrase niée par *pas*
- ◆ tout adverbe pouvant répondre à une question globale.

Ces deux critères s'appliquent dans l'ordre indiqué.

Pour l'anglais, nous considérons comme adverbe de phrase tout adverbe répertorié comme tel par K. Connors (1973). En effet, la définition étroite de l'adverbe de phrase n'empêche pas la classification des adverbes du corpus d'être exacte.

2.3.2 *L'adverbe de domaine*

L'adverbe de domaine tel que décrit par K. Connors (1973 : 29 sq.) correspond aux adverbes de point de vue et à *un certain nombre d'autres adverbes, notamment des adverbes de sens restrictif (only/seulement)*.

Les adverbes de point de vue sont en quelque sorte « restrictifs » puisqu'ils indiquent dans quelles limites le locuteur envisage l'énoncé. À un point de vue peut être opposé un autre point de vue, si bien que les adverbes de ce type ont un « contraire » qui vient presque automatiquement à l'esprit. Ex. : *Théoriquement* (d'un point de vue théorique), c'est réalisable.

L'implication de cet exemple est que *pratiquement* (en pratique), ce n'est pas réalisable. L'adverbe *pratiquement* serait donc le « contraire » de *théoriquement*, au sens où nous l'entendons.

En élargissant un peu la « définition » des adverbes de point de vue, on pourrait, en principe admettre des adverbes comme : *localement* (par opposition à *régionalement* ou *nationalement*), *seulement* (j'ai seulement dit que..., par opposition à tout ce que j'aurais pu dire), etc.

Élargir de cette façon la définition des adverbes de point de vue semble toutefois impossible pour deux raisons :

◆ Les adverbes de domaine comprennent des adverbes n'ayant pas ce « sens restrictif », par exemple : *exactly*, exactement¹⁷ ; *naturally*, naturellement¹⁸ ; *widely*, largement/radicalement ; *precisely*, précisément¹⁹ ; *respectively*, respectivement, etc.

◆ Si l'on accepte l'analyse de K. Connors (1973), les adverbes de domaine sont un sous-groupe d'une catégorie plus vaste : « *extent* » et sont donc des adverbes de SV. En anglais, comme en français, certains adverbes ne peuvent se trouver que dans le SV. En anglais, il s'agit des adverbes de domaine et des intensificateurs. En français, il s'agit des intensificateurs et des adverbes de manière. *Ceci revient à dire que l'adverbe de domaine est un adverbe de SV, alors que l'adverbe de point de vue est un adverbe de phrase.*

Il y aurait donc lieu d'effectuer une recherche supplémentaire, car ce problème met en évidence le fait que certains adverbes en *-ment* ayant un sens restrictif échappent aux catégories adverbiales de Labelle (1973)¹⁹. Pour ce qui est de notre propre recherche, nous considérerons qu'il n'y a correspondance fonctionnelle que si l'adverbe de domaine (appellation que nous conservons pour l'anglais) correspond à un adverbe de point de vue.

2.4 Positions syntaxiques des adverbes en -ly

Voici le tableau proposé par K. Connors (1973 : 39). Les chiffres figurant à gauche des catégories adverbiales indiquent l'interprétation par ordre décroissant (1 = interprétation préférentielle).

#	NP	V	Adj. N	#
				Adv. Part. 4
1	2	3		
1 Adv de phr	1 temps	1 extent (intensif de domaine)	1 manière	
2 temps	2 adv de phr	2 manière	2 temps/adv de phr	
3 manière	3 manière	3 adv de phr/temps		

Ainsi qu'on peut le voir d'après le tableau, l'auteur prévoit pour chaque fonction adverbiale une position syntaxique préférentielle, ce qui permet une interprétation automatique « probabiliste ».

Comme nous l'avons vu, le français présente les différences suivantes :

- ◆ l'adverbe de manière est un adverbe de SV ; il est donc exclu des positions 1, 2 et 4 ;
- ◆ l'adverbe du point de vue (domaine) est un adverbe de phrase ; il est donc exclu de la position 3, mais peut occuper les autres positions ;
- ◆ les adverbes de phrase peuvent occuper la position 5 ;
- ◆ le français possède des adverbes de phrase sous P.

Le tableau devient donc pour le français :

que	SN	V	Adj. N	S.Prép.
6	1	2	3	4
			Adv. ? Part.	5

E. Piquette (1976 : 56 sq.) montre que la position 2 est disponible pour les adverbes, contrairement à ce qui est généralement avancé.

2.5 Divergences fonctionnelles et problèmes de traduction

La comparaison entre adverbe en *-ly* et adverbe en *-ment* est compliquée par le fait qu'à un adverbe en *-ly* correspondent généralement plusieurs adverbes en *-ment*. Par exemple, cinq adverbes en *-ment* correspondent à l'adverbe *fairly* (voir ci-dessous), huit à l'adverbe *positively*. Nous donnons ci-dessous les adverbes en *-ment* correspondant à l'adverbe *fairly*, avec indication des fonctions respectives.

Fairly = manière ou intensificateur : équitablement, impartialement, honnêtement, loyalement = manière ; moyennement = manière et intensificateur ; assez = intensificateur.

Étant donné cette situation, un des problèmes de la traduction consiste à choisir l'adverbe en *-ment* requis par le texte de départ ; en fait, ce choix dépend d'abord de la fonction de l'adverbe de départ. Ainsi, si l'adverbe *fairly* est utilisé comme intensificateur, les seuls adverbes possibles (parce qu'ils ont la même fonction) sont *moyennement* et *assez*. Le choix entre deux ou plusieurs adverbes dépendra ensuite, s'il y a lieu :

- des restrictions de cooccurrence ; ce serait le cas si l'adverbe *fairly* avait la fonction manière, car cinq adverbes en *-ment* deviennent alors disponibles ;
- du souci d'éviter toute ambiguïté (dans le cas d'adverbes ayant plusieurs fonctions et plus particulièrement d'adverbes pouvant être à la fois adverbe de phrase et adverbe de SV) ;
- de considérations stylistiques.

Des exemples d'ambiguïté ont été donnés en 1.4 et il a été montré que l'ambiguïté peut être résolue soit par l'utilisation d'un syntagme prépositionnel, soit par le recours à un intensificateur (dans le cas d'un adverbe occupant une position syntaxique ambiguë et dont une des fonctions est *manière*).

Des considérations stylistiques feraient rejeter l'exemple *a* en faveur de *b* :

- a) Est-ce vraiment vrai ?
- a) Est-ce bien vrai ?

Les divergences fonctionnelles est un autre problème auquel le traducteur (humain ou non) doit faire face. Par divergence fonctionnelle, nous entendons le cas où l'adverbe en *-ment* n'a pas la fonction exigée par l'adverbe en *-ly* ou l'inverse. Nous donnons ci-dessous des exemples de divergence fonctionnelle pour chacune des fonctions adverbiales. Le signe [-] indique une fonction inexistante ; dans ce cas, une traduction est proposée. Le signe [+] indique que l'adverbe en *-ment* a une fonction que n'a pas l'adverbe en *-ly*.

<i>relatively</i>	relativement
domaine	- point de vue (domaine)
	—> D'un point de vue relatif
	—> Toutes proportions gardées
	+ manière
	+ intensificateur
<i>surprisingly</i>	*surprenamment
adv. de phrase	—> Chose surprenante...
	—> Il est surprenant que...
<i>remarkably</i>	remarquablement
adv. de phrase	- adv. de phrase
	—> Chose remarquable...
	—> Il est remarquable que...

easily aisément, tranquillement
 intensificateur manière
 a) *He is easily the best* (Robert Collins)
 b) Il est de loin (sans aucun doute) le meilleur.

ultimately finalement
 temps [+ futur] temps [- futur]
 a) *He will ultimately build a block of flats here.* (Robert Collins)
 b) Nous envisageons de construire un immeuble ici *par la suite* (à l'avenir).

typically typiquement
 temps – temps
 – manière
 a) *It was typically wet that day.* (Robert Collins)
 b) Il pleuvait beaucoup ce jour-là, *comme d'habitude.*

Les quelques exemples ci-dessus montrent clairement que les fonctions adverbiales ne sont pas les mêmes d'une langue à l'autre et que la traduction est tributaire de la fonction. L'absence d'une fonction particulière oblige à utiliser autre chose qu'un adverbe :

- syntagme prépositionnel (d'un point de vue relatif) ;
- syntagme nominal + adjectif (chose étonnante), pour autant que le français ait l'adjectif correspondant à l'adverbe en *-ly* ;
- une « phrase » : Il est surprenant que... Cette traduction n'est de nouveau possible que pour autant que le français ait l'adjectif correspondant à l'adverbe en *-ly*. Ce n'est pas toujours le cas. Ex. :

- a) *Hopefully they will come.*
- b) *Espérons* qu'ils viendront.

Dans la plupart des cas, lorsqu'il y a divergence fonctionnelle, la traduction est une paraphrase de la fonction de l'adverbe de départ. Il serait donc intéressant d'établir une liste des fonctions et *des différentes paraphrases possibles des adverbes en -ment*. Par ailleurs liste mettrait notamment en évidence les deux phénomènes suivants²⁰ :

◆ Un syntagme prépositionnel donné peut ne correspondre qu'à *une* des fonctions de l'adverbe considéré. Par exemple l'adverbe *généralement* correspond à : en général ; de façon générale. En fait, *en général* correspond à la fonction temps de l'adverbe, tandis que *de façon générale* correspond à la fonction point de vue du même adverbe.

◆ Certains syntagmes prépositionnels n'ont pas le même sens que l'adverbe auquel ces syntagmes ressemblent. Par exemple, *brèvement* et *en bref*. *Brièvement* signifie *peu de temps* ou *en peu de mots*. Ex. :

- Il est venu brièvement (peu de temps)
- Il l'a expliqué brièvement (en peu de mots)

En bref a le sens de *somme toute* et joue le rôle d'un adverbe de phrase, fonction que l'adverbe *brièvement* n'a pas. Ex. :

- a) **Brièvement*, il est venu
- b) *Brièvement*, il n'est pas venu
- c) *En bref*, il est (n'est pas) venu.

Donc le syntagme prépositionnel comble des lacunes dans les fonctions des adverbes en *-ment* (en ces sens, les S.Prép. sont dès lors plus « mobiles » que les adverbes). Il en est de même de certains syntagmes nominaux. Ex. :

- a) *Étonnamment, Pierre est venu.
- b) *Étonnamment, Pierre n'est pas venu.
- c) Chose étonnante, Pierre est venu.
- d) Chose étonnante, Pierre n'est pas venu.

Ainsi que nous l'avons vu, à un adverbe en *-ly* correspondent *plusieurs* adverbes en *-ment*. Certains adverbes en *-ment* ont une ou des fonctions qui n'a pas d'adverbe en *-ly*. Ces fonctions sont indiquées au moyen d'un [+] et nous avons attribué l'étiquette « fonction supplémentaire ». En fait il ne s'agit pas de fonctions supplémentaires à proprement parler. En effet, selon K. Connors (1973 : 32), en anglais le nombre de fonctions pour une même forme adverbiale est de trois. Ex. :

- manière a) *He acted naturally* = « *in a natural manner* »
- extension b) *He was naturally nervous* = « *by nature* »
- adv. de phr. c) *Naturally, he was nervous* = « *It was natural that* ».

Labelle (1974 : 14) établit une distinction nette entre adverbe de phrase et adverbe de SV. D'autre part, il affirme qu'il est possible de distinguer, dans le groupe SV, les adverbes de manière des adverbes d'intensité (Labelle 1974 : 26). Tout ceci implique qu'en français deux fonctions seulement seraient possibles au sein d'une même forme adverbiale : adv. de SV : manière *ou* intensité ; adv. de phrase.

En pratique, la distinction manière/intensité n'est pas claire. Il se pourrait donc que le français ait, lui aussi, trois fonctions possibles pour une même forme adverbiale : manière ; intensité ; adv. de phrase.

Le nombre maximal de fonctions serait dès lors identique en français et en anglais.

Notre comparaison des catégories sémantiques ainsi que les positions syntaxiques des adverbes en *-ly* et des adverbes en *-ment*, nous a permis de constater :

- Que les adverbes de SV ne sont pas les mêmes dans les deux langues (anglais, domaine + intensité / français, manière + intensité). Ceci pose certains problèmes, notamment en ce qui concerne les adverbes ayant, en français, un sens restrictif.
- Que le français a plus de positions adverbiales (6) que l'anglais (4) ; le français, contrairement à l'anglais, a notamment des adverbes sous P. Toutefois, le nombre maximal de fonctions serait de trois en anglais et de deux en français.
- Que les adverbes différents d'une langue à l'autre, non seulement en ce qui concerne les fonctions, mais même en ce qui concerne des « traits » secondaires comme [+ futur].
- Que le syntagme prépositionnel, en français, joue plusieurs rôles : il comble les lacunes de la dérivation en *-ment* tant au niveau morphologique qu'au niveau fonctionnel ; il désambiguïse.

CONCLUSION

L'ensemble de notre recherche avait pour objectifs

- de déterminer pourquoi il y a beaucoup plus d'adverbes en *-ly* que d'adverbes en *-ment*. Certaines hypothèses ont été proposées à la section 1.
- de clarifier le rôle du syntagme prépositionnel en français. Nous avons tenté, à la section 2, de préciser le rôle du S.Prép.

Au cours de notre recherche, nous avons également essayé de tenir compte de certains problèmes de traduction, ce qui nous a obligé à comparer le système adverbial de l'anglais à celui du français. Nous sommes conscients de ce que cette tentative a de superficiel et de fragmentaire. Toutefois, nous espérons que ce premier essai incitera d'autres chercheurs à examiner les problèmes de traduction sous l'angle « fonctionnel ».

Notes

Nous remercions vivement Monsieur A. Clas d'avoir, avec son efficacité habituelle, accepté de réviser le texte de notre article.

1. Il s'agit des 322 adverbess en *-ly* les plus fréquents parmi les 3 000 mots les plus utilisés de l'anglais (annexe IV).
2. Contrairement aux autres adverbess en *-ment*, les intensificateurs (aussi appelés adverbess de degré) peuvent être également formés à partir de noms : diable diablement, vache vachement ; d'interjections : bigre → bigrement, bougre → bougrement, diantre → diantrement, fichtre → fichtrement.
Dans le cadre de la théorie d'Aronoff (1976), ces adverbess seraient entrés au lexique, leur sens n'étant pas prévisible.
D'autre part, selon A. Dauzat (1947 : 339-341), historiquement, les adverbess en *-ment* ont été formés sur le féminin de l'adjectif. Quand l'adjectif masculin se terminait par une voyelle, l'*e* du féminin a généralement disparu (aisée aisément aisément ; due duement dûment). Dans de rares cas, il y a deux formes (gaiement et gaïment).
La théorie morphologique actuelle semble plutôt prôner une base masculine pour les adverbess en *-ment*. Nous n'entrerons pas ici dans ce débat.
3. Or, ce dictionnaire comprend des adverbess à *notre avis inexistantss* (mais possibles au sens morphologique du terme : antécédemment, opulemment), *raress ou littéraires* (vigilamment, semblablement, impertinemment), *vieillis ou appartenant à la langue classique* (quellement, bellement).
4. Si l'adjectif n'est pas un déverbal (ce qui au point de vue orthographique se manifeste par une finale en *-ent* et non plus en *-ant*), l'adverbe est possible (*éminent, éminemment*).
5. La situation est en réalité plus complexe que cela, car on n'a pas non plus *gourmamment (de façon gourmande), or il ne s'agit pas d'un déverbal.
6. La seule exception que nous ayons relevée est l'adverbe *étonnamment*.
7. Nous insistons sur le mot *productif*. Le français écrit connaît en effet quelques adverbess de ce type : achetez *français*, voir clair. Il s'agit toutefois d'un petit groupe de formes figées.
8. Ceci est noté par Labelle (1974 : 33-34), mais, à notre avis, de façon inutilement détaillée. Il s'agit de qualités perceptibles par les sens, que ces qualités soient attribuées à des objets ou à des personnes.
9. *noïrement* figure dans le DIF, mais ne figure ni dans le *Petit Robert* ni dans le *Larousse encyclopédique*.
10. C'est le cas de *bellement* qui figure dans le DIF, mais qui est indiqué comme vieux par le *Petit Robert* (PR) ; *laidement* qui figure dans le DIF et au PR dans les sens suivants : avec laideur : tableau *laidement* encadré (cette phrase me paraît impossible. Il me semble qu'actuellement on dirait un tableau *mal* encadré) ; rare : avec bassesse, malhonnêteté, voir ignoblement : Il s'est comporté *laidement* (cette phrase me paraît également impossible ; il me semble qu'actuellement on emploierait *ignoblement*) ; *grandement* dans certains dialectes. Cet adverbe semble, par contre, s'être maintenu au Québec et figure au *Petit Robert* ; *joliment* existe comme adverbe de manière et comme intensificateur.
11. Nous ne considérons que le préfixe négation *in-* parce qu'en français, c'est de loin le préfixe négatif par excellence.
12. Certaines paires d'adverbess présentent en effet une *variation* de sens et non une *opposition* de sens : conséquemment (= en conséquence) ; inconséquemment (= avec inconséquence) ; différemment (= de façon différente) ; indifféremment (= avec indifférence) ; dépendamment (Québec = selon) ; indépendamment (= avec indépendance).
Dans le cadre de la théorie d'Aronoff (1976), ces adverbess seraient entrés au lexique puisque leur sens n'est pas prévisible à partir de la base et des affixes.
13. Dans la plupart des cas, l'adverbe positif ne peut pas constituer une base étant donné qu'il ne s'agit pas d'un *mot* au sens d'Aronoff (1976).
Selon M. Picard (1982 : 191), la situation est la même en anglais (*inept/*ept* ; *innocent/*nocent* ; *inert/*ert* ; *indefatigable/*defatigable* ; *intransigent/*transigent*).
14. Exemple de Labelle (1974 : 15) qui choisit de ne pas tenir compte des pauses. Pour une discussion détaillée des pauses, voir E. Piquette (1976 : 50 sq.). Les points suivants concernent particulièrement notre sujet : la position 1 est généralement suivie d'une pause, sans que cette pause corresponde à une mise en relief particulière ; presque tous les adverbess peuvent occuper, *sans pause*, les positions 3, 4 et 5.
15. L'adverbe *parfaitement* nous paraît vieilli en tant qu'adverbe de phrase.
16. L'adverbe *indéniablement* nous paraît également vieilli en tant qu'adverbe de phrase. À notre avis, actuellement, on emploierait plutôt l'adverbe *indiscutablement*.
17. Les adverbess *exactement, naturellement et précisément* sont des adverbess de phrase (modaux) dans la terminologie de Labelle.
18. La catégorie *lieu* n'existe pas non plus. Or, un des adverbess du corpus, *locally* peut avoir cette interprétation (Localement, on manque de vivres).

19. Cette liste pourrait également indiquer la préférence des locuteurs pour l'adverbe (pris isolément) ou pour le S.Prép. La préférence du locuteur pour le S.Prép. indiquerait que l'adverbe est peu utilisé, en tout cas dans le dialecte du locuteur en question.

ANNEXE 1

Adverbes : fonctions impossibles en français

A. ADVERBES EN -MENT NE POUVANT ÊTRE ADV. DE POINT DE VUE

Adverbes n'ayant pas un sens restrictif

<i>exactly</i>	exactement
<i>relatively (speaking)</i>	relativement (*parlant)
<i>naturally</i>	naturellement
<i>widely</i>	largement, radicalement
<i>precisely</i>	précisément
<i>respectively</i>	respectivement
<i>chiefly</i>	principalement (surtout)
<i>consciously</i>	consciemment
<i>reasonably</i>	raisonnablement
<i>proportionately</i>	proportionnellement
<i>characteristically</i>	typiquement (→ « chose typique, ... »)

Adverbes ayant un sens restrictif

<i>only</i>	seulement
<i>personally</i>	personnellement
<i>publicly</i>	publiquement
<i>physically</i>	physiquement
<i>solely</i>	seulement, uniquement
<i>comparatively</i>	comparativement (à), relativement (à)
<i>locally</i>	localement
<i>properly</i> en tant qu'adverbe de point de vue correspond au français à <i>proprement parler</i>	

B. ADVERBES EN -MENT NE POUVANT ÊTRE ADVERBE DE PHRASE AU SENS DE LABELLE (1974)

<i>essentially</i>	essentiellement
<i>specifically</i>	expressément, explicitement
<i>reasonably</i>	raisonnablement
<i>remarkably</i>	remarquablement (→ chose remarquable, ...), étonnamment (→ chose étonnante, ...)
<i>surprisingly</i>	étrangement (→ chose étrange, ...)
<i>notably</i>	notamment, particulièrement, spécialement, remarquablement (→ chose remarquable, ...)
<i>conversely</i>	inversement, réciproquement
<i>oddly</i> : au sens de singulièrement → chose singulière... (peut être adv. de phrase au sens de curieusement, bizarrement)	
<i>positively</i>	positivement
<i>realistically</i>	réalistement
<i>characteristically</i>	typiquement (→ chose typique, ...)

C. ADVERBES EN -MENT NE POUVANT ÊTRE INTENSIFICATEURS

<i>easily</i>	aisément, tranquillement (intensif. : de loin/sans aucun doute)
<i>closely</i>	étroitement, minutieusement, attentivement
<i>equally</i>	également
<i>considerably</i>	considérablement
<i>thoroughly</i>	minutieusement (intensif. : tout à fait)
<i>sharply</i>	brusquement, sévèrement, vivement, sèchement
<i>reasonably</i>	raisonnablement
<i>vaguely</i>	vaguement

<i>comfortably</i>	confortablement, agréablement, à l'aise
<i>dimly</i>	faiblement, indistinctement, vaguement, imparfaitement
<i>distinctly</i>	distinctement, clairement (sans équivoque), explicitement, formellement
<i>unexpectedly</i>	subitement, inopinément
<i>duly</i>	dûment
<i>genuinely</i>	authentiquement, véritablement, sincèrement
<i>solidly</i>	solidement, massivement
<i>heartily</i>	chaleureusement
<i>flatly</i>	catégoriquement, absolument

D. ADVERBES EN -MENT NE POUVANT ÊTRE ADVERBE DE MANIÈRE

<i>highly</i>	hautement (<i>Petit Robert</i> vieilli comme adv. de manière)
<i>terribly</i>	terriblement, drôlement, rudement, affreusement, horriblement (<i>Littré</i> : vieilli comme adverbe de manière. Ex. : Il tonnait terriblement = de façon terrible.)
<i>historically</i>	historiquement

E. ADVERBES EN -MENT NE POUVANT ÊTRE ADVERBE DE TEMPS (OU DONT UN TRAIT CHANGE)

<i>ultimately</i> [<i>forward-looking</i>]	finalement [<i>backward-looking</i>]
Ex. : <i>We will ultimately build a block of flats here</i> (=>par la suite)	
<i>typically</i>	typiquement
Ex. <i>It was typically wet that day</i> Il pleuvait beaucoup ce jour-là, <i>comme d'habitude.</i>	

ANNEXE II

Adverbes : fonctions supplémentaires du français

ANGLAIS	Fonction(s)	FRANÇAIS	Fonction(s)
Adverbe <i>completely</i>	intensif.	complètement	intensif. + manière
<i>exactly</i>	manière domaine	exactement précisément	manière - point de vue + modal
<i>fully</i>	intensif.	entièrement complètement	intensif. + manière
<i>approximately</i>	domaine	approximativement	? point de vue + manière
<i>primarily</i>	domaine	essentiellement principalement	? point de vue + intensif. ? point de vue
		primitivement	? temps + temps
<i>truly</i>	adv. de phrase	vraiment	- point de vue modal
		réellement franchement	? intensif. idem modal + manière

		parfaitement	+ manière ou intensif. ? modal (répond à une question globale)
<i>precisely</i>	manière domaine	précisément	manière - point de vue + modal modal \bar{P} + manière point de vue + manière + intensif.
<i>surely</i>	adv. de phrase	sûrement certainement	intensif.
<i>virtually</i>	domaine	pratiquement	+ manière ? temps + manière manière intensif.
<i>deeply</i>	intensif.	profondément	+ modal (vieilli) ? - point de vue + restrictif + manière intensif.
<i>briefly</i>	temps		+ manière temps [- futur] + modal + « conjonction de séquence » + « disjonctif affectif »
<i>perfectly</i>	manière intensif.	parfaitement	manière intensif.
<i>exclusively</i>	domaine	exclusivement	manière + intensif. ? manière + modal P ou P
<i>wholly</i>	intensif.	complètement	manière + point de vue + modal manière temps [+ fréquence]
<i>ultimately</i>	temps [+ futur]	finalement	manière temps [+ fréquence] manière temps [+ fréquence]
<i>disparately</i>	manière	désespérément	manière + temps manière + intensif.
<i>happily</i>	manière	heureusement	? manière + point de vue - temps intensif.
<i>consistently</i>	manière (with) temps [+ fréquence]	logiquement	+ manière temps [+ fréquence] manière + manière temps [+ fréquence]
		régulièrement	manière + temps manière + intensif.
		immanquablement	? manière + point de vue - temps intensif.
		conformément à	+ manière temps [+ fréquence] manière
<i>beautifully</i>	manière	admirablement	manière + intensif.
<i>historically</i>	manière temps	historiquement	? manière + point de vue - temps intensif.
<i>tightly</i>	intensif.	solidement	+ manière - intensif. + manière temps [+ fréquence] + manière
		hermétiquement	manière ou intensif ? manière - manière + intensif.
<i>ordinarily</i>	temps [+ fréquence]	ordinairement généralement normalement	
<i>painfully</i>	manière	douloureusement péniblement terriblement	

<i>squarely</i>	manière	carrément	- manière + intensif.
<i>locally</i>	domaine	honnêtement localement	manière - point de vue (+ restrictif) + manière + modal (lieu ?)
<i>unusually</i>	manière	exceptionnellement extraordinairement	manière + intensif. - manière + intensif.
<i>wonderfully</i>	manière	merveilleusement admirablement	manière + intensif.
<i>awfully</i>	intensif.	terriblement vraiment absolument	intensif. intensif. intensif. + manière ? modal (répond à une question globale)
<i>genuinely</i>	intensif.	authentiquement véritablement sincèrement	- intensif. + manière intensif. intensif. + modal + manière
<i>positively</i>	manière adv. de phrase	indéniablement	intensif. ? modal (répond à une question globale)
<i>superbly</i>	manière	superbement	manière
<i>unhappily</i>	manière	magnifiquement malheureusement	+ intensif. - manière
<i>conspicuously</i>	manière	visiblement manifestement	+ modal manière + modal - manière
<i>experimentally</i>	manière	expérimentalement	+ modal manière
<i>financially</i>	manière	financièrement	+ point de vue manière
<i>magnificently</i>	manière	magnifiquement	+ point de vue manière
<i>sincerely</i>	manière	sincèrement	+ intensif. manière + modal

ANNEXE II (suite)

Adverbes : fonctions supplémentaires — Exemples

complètement : manière	Lire un livre complètement.
exactement, précisément : + modal	? Exactement (précisément), il l'a fait. ? Exactement (précisément), il ne l'a pas fait.
entièrement, complètement : + manière	Lire un livre entièrement (complètement).
approximativement : + manière + point de vue	a) Évaluer une œuvre d'art approximativement. d) Approximativement, je dirais que cela fait 5% = D'un point de vue approximatif
essentiellement : + intensif.	L'homme et la femme sont essentiellement diffé- rents.
principalement	Elle en voulait principalement à son mari (= avant tout)
primitivement : + temps	Primitivement, l'homme vivait dans des cavernes (= à l'origine)

- a) vraiment : + intensif.
 b) réellement : + intensif.
 franchement : + manière
 a) parfaitement : + manière ou intensif.
 b) parfaitement : modal ?

précisément : + modal
 sûrement, certainement : + modal

pratiquement : + manière
 + intensif.

profondément : + manière
 brièvement : ? temps

exclusivement : adv. « restrictif »

+ manière

finaleme[n]t : temps [- futur]

Est aussi « conjonctif de séquence » (introduisant une énumération d'au moins trois éléments) et « disjonctif affectif », ainsi que le fait remarquer E. Piquette (1976 : 188).

désespérément : + intensificateur
 heureusement : + modal

logiquement : + point de vue
 + modal

admirablement : + intensif.
 historiquement : + point de vue
 ? manière

solidement : + manière
 hermétiquement : + manière
 généralement : + manière
 ordinairement : + manière
 normalement : + manière
 douloureusement : manière ou intensif. ?

terriblement : + intensif.
 carrément : + intensif.
 localement : + restrictif
 + manière
 + modal (lieu ?)

exceptionnellement, anormalement,
 extraordinairement : + intensif.
 merveilleusement, admirablement :
 + intensif.
 absolument : + manière
 ?modal

authentiquement : + manière

Est-il vraiment coupable ?

Est-il réellement coupable ?

Il l'a dit bien (très) franchement.

Un tableau parfaitement réussi.

Répond à une question globale, mais me semble
 vieilli dans cet emploi.

— Vous n'allez pas partir par ce temps ?

— Parfaitement

Précisément, il va (ne va pas) le faire.

Sûrement (certainement) que Pierre viendra
 (ne viendra pas).

a) Cet appareil est très pratiquement conçu

b) Il est pratiquement (= virtuellement) incapable
 de se déplacer (emploi critiqué, selon le *Petit Robert*).

Il a creusé profondément.

a) Il est venu brièvement (peu de temps ou de fa-
 çon brève ?).

b) Il l'a expliqué brièvement.

a) Il lit exclusivement des ouvrages philosophiques.

b) Du mois de janvier au mois d'août exclusive-
 ment-

c) Gide : « Le dilettante qui comprend tout,
 précisément parce qu'il n'aime rien passionné-
 ment, c'est-à-dire exclusivement. » (*Petit Robert*)

a) *Nous envisageons de construire un immeuble ici
 finalement (*ultimately*).

b) Nous envisageons de construire un immeuble ici
par la suite.

c) Finalement, Jean est venu (n'est pas venu).

(introduisant une énumération d'au moins trois élé-
 ments) et « disjonctif affectif », ainsi que le fait remarquer E. Piquette (1976 : 188).

Il est désespérément borné.

a) Heureusement que Pierre est venu

b) Heureusement, Pierre est (n'est pas) venu.

a) Logiquement ce raisonnement est faux.

b) Logiquement, Pierre viendra (ne viendra pas).

Ce tableau est admirablement réussi.

a) Un fait historiquement explicable.

b) ?Cela s'est déroulé historiquement.

Une maison solidement construite.

Une bouteille fermée hermétiquement.

C'est lui qui a traité le sujet le plus généralement.

S'habiller (parler) (très) ordinairement.

Parler normalement (~ anormalement).

Être douloureusement blessé.

Je suis tellement vexée.

Cela est carrément (= absolument) faux.

a) Localement, on pense que ce n'est pas faisable.

b) Être endormi localement.

c) Localement, on manque de vivres. Localement,
 on ne manque pas de vivres.

Être exceptionnellement (anormalement,
 extraordinairement) doué.

Être merveilleusement (admirablement)
 doué.

a) Verbe employé absolument.

b) Répond à une question globale

— C'est bien cela ?

— Absolument !

Ces meubles sont authentiquement anciens.
 (Larousse des débutants)

sincèrement : + modal	Sincèrement, je crois que Pierre viendra (ne viendra pas).
indéniablement : + modal ?	a) Ce crime il l'a indéniablement (indiscutablement) commis. Paraphrase : il est indéniable que... b) A-t-il commis ce crime ? Indéniablement. N.B. Cet adverbe me semble « vieilli » dans cet emploi.
formellement, catégoriquement : + intensif. positivement : + intensif.	Il nous a formellement (catégoriquement) défendu de le faire. Il nous fut positivement impossible de nous supporter.
superbement, magnifiquement : + intensif.	a) Ce travail est magnifiquement réussi. b) Ce travail est superbement réussi.
malheureusement : + modal	Malheureusement, il viendra (ne viendra pas).
visiblement : + modal	a) Visiblement, il viendra.
manifestement : + modal	b) Manifestement, il ne viendra pas.
expérimentalement : + point de vue	Expérimentalement, c'est irréalisable.
financièrement : + point de vue	Financièrement, c'est impossible.
N.B. Un seul adverbe en <i>-ly</i> semble avoir plus de fonctions que l'adverbe en <i>-ment</i> correspondant :	raisonnablement :
<i>reasonably</i> :	manière, - adv. de phrase,
manière, adv. de phrase,	- intensificateur
intensificateur	

ANNEXE III

Adverbes en *-ly* ne correspondant à aucun adverbe en *-ment*

<i>hardly</i>	à peine, guère
<i>highly</i>	fort
<i>largely</i>	en grande partie, dans une large mesure surtout, pour la plupart, en général
<i>similarly</i>	de la même façon, de même
<i>successfully</i>	avec succès
<i>scarcely</i>	à peine, avec soin, de façon soignée à maintes reprises, très souvent. N.B. L'adj. <i>répétitif</i> existe.
<i>significantly</i>	de façon significative
<i>emotionally</i>	avec émotion
<i>permanently</i>	de façon permanente
<i>safely</i>	sans accident, sans risque, sans danger
<i>satisfactorily</i>	d'une manière satisfaisante (acceptable)
<i>conceivably</i>	de façon concevable
<i>reportedly</i>	selon un rapport, selon des « on dit »
<i>avidly</i>	d'une manière vivante (colorée)
<i>hopefully</i>	avec espoir (optimisme), de façon encourageante (adv de phrase : « Espérons que... »)
<i>importantly</i>	d'un air important (adv. de phrase : « chose importante... »)
<i>prominently</i>	bien en vue
<i>conveniently</i>	d'une manière commode, sans inconvénient
<i>excitedly</i>	avec agitation, d'une manière agitée
<i>hopelessly</i>	sans espoir
<i>overwhelmingly</i>	d'une manière écrasante (accablante)
<i>reluctantly</i>	à regret, à contrecœur, sans enthousiasme

Adverbes en *-ly* dont certaines traductions seulement correspondent à un adverbe en *-ment*

<i>slightly</i>	légèrement, un peu
<i>greatly</i>	grandement, grand (Il est grand temps)
<i>badly</i>	grièvement, gravement, sérieusement, mal
<i>barely</i>	pauvrement, à peine, tout juste, sans détails
<i>loudly</i>	bruyamment, vigoureusement, fort
<i>thoughtfully</i>	pensivement, avec prévenance

<i>duly</i>	dûment, comme il faut (convient), en temps voulu (utile) en effet, bien entendu
<i>wearily</i>	péniblement, d'un ton las (fatigué)

ANNEXE IV

K. Connors (1973) : « English adverb functions : their distribution and relations ».

CORPUS			
<i>Manner</i>	<i>Non-Manner</i>	practically	practically : extent (domain) eventually : time (forward-looking) widely : extent (domain)
	<i>only</i> : extent (domain) <i>early</i> : time (non-durative) <i>really</i> : S-adv <i>probably</i> : S-adv <i>usually</i> :time (+ frequency) <i>finally</i> : time (non-durative)	gradually	necessarily : S-adv extremely : extent (degree)
simply	simply : S-adv, extent (domain) actually : S-adv especially : extent (domain)	firmly	partly : extent (degree) occasionally : time (+ frequency)
suddenly		precisely	precisely : extent (domain)
directly	certainly : S-adv	quietly	essentially : S-adv surely : S-adv
	nearly : extent (degree) merely : extent (domain) generally : time (+ frequency)	seriously	seriously : extent (degree) considerably : extent (degree) mostly : extent (degree)
clearly	clearly : S-adv apparently : S-adv immediately : time (forward-looking) recently : time (backward-looking) daily : time (+ frequency)	readily	sufficiently : extent (degree) constantly : time (+ frequency) rarely : time (+ frequency) virtually : extent (domain)
obviously	obviously : S-adv	personally	personally : extent (domain) presumably : S-adv
slowly	completely : extent (degree)	thoroughly	thoroughly : extent (degree) deeply : extent (degree) briefly : time (durative) inevitably : S-adv
easily	easily : extent (degree) hardly : extent (degree)	sharply	sharply : extent (degree) simultaneously : time (non-durative)
highly	highly : extent (degree)		specifically : S-adv
exactly	exactly : extent (domain) entirely : extent (degree) frequently : time (+ frequency)	effectively	effectively : S-adv strongly : extent (degree)
quickly		strongly	
carefully	relatively : extent (domain) slightly : extent (degree) fully : extent (degree) approximately : extent (domain)	automatically	normally : time (+ frequency) similarly : S-adv substantially : extent (degree) presently : time ((Br. Eng.) forward-looking) presently : time ((Am.) durative)
naturally	naturally : S-adv, extent (domain) largely : extent (degree) closely : extent (degree)	similarly	
rapidly		badly	badly : extent (degree) currently : time (durative)
equally	primarily : extent (domain) equally : extent (degree) greatly : extent (degree) possibly : S-adv	openly	reasonably : S-adv, extent (degree)
heavily	heavily : extent (degree)	reasonably	
fairly	fairly : extent (degree) previously : time (backward-looking)	shortly	shortly : time (forward-looking)
truly	truly : S-adv	strictly	strictly : extent (domain) unfortunately : S-adv
properly	properly : extent (domain)		

accordingly	accordingly : S-adv barely : extent (degree) consequently : S-adv	officially	officially : extent (domain) plainly : S-adv remarkably : S-adv, extent (degree)
gently	invariably : time (+ frequency)		repeatedly : time (+ frequency)
lightly	lightly : extent (degree) mainly : extent (domain)		surprisingly : S-adv, extent (degree)
perfectly	perfectly : extent (degree) respectively : extent (domain)	terribly	terribly : extent (degree)
softly		loudly	
successfully		significantly	seemingly : S-adv significantly : S-adv, extent (degree)
deliberately	purally : extent (domain) commonly : time (+ frequency) promptly : time (forward-looking) absolutely : extent (degree)	silently	
	publicly : extent (domain) utterly : extent (degree) continually : time (+ frequency) evidently : S-adv partially : extent (degree) wildly : extent (degree)	vaguely	vaguely : extent (degree)
		adequately	adequately : extent (degree)
		beautifully	
		bitterly	
		differently	historically : time (backward-looking) notably : extent (degree), S-adv
		severely	severely : extent (degree)
		typically	typically : time (+ frequency) comparatively : extent (domain)
wildly		hastily	
accurately	exclusively : extent (domain)	mentally	mentally : extent (domain)
	roughly : extent (domain) scarcely : extent (degree) undoubtedly : S-adv weekly : time (+ frequency) wholly : extent (degree) continuously : time (+ frequency) monthly : time (+ frequency)	socially	socially : extent (domain)
roughly	originally : time (backward-looking) ultimately : time (forward-looking) chiefly : extent (domain)	swiftly	tightly : extent (degree) annually : time (+ frequency) incidentally : S-adv ordinarily : time (+ frequency)
		painfully	preferably : S-adv
originally		thoughtfully	
		casually	
		correctly	
		eagerly	
		earnestly	
desperately	regularly : time (+ frequency)	emotionally	emotionally : extent (domain)
freely	steadily : time (+ frequency) totally : extent (degree) definitely : S-adv basically : extent (domain) fortunately : S-adv	frankly	frankly : S-adv mutually : extent (domain) permanently : time (durative) privately : extent (domain) radically (extent degree)
		privately	
		radically	
		safely	
		separately	
		vigorously	
		actively	
		comfortably	comfortably : extent (degree)
		consciously	consciously : extent (domain)
consistently	temporarily : time (durative) consistently : time (+ frequency)	dimly	dimly : extent (degree)
		distinctly	distinctly : extent (degree)
individually	instantly : time (non-durative)	furiously	
		honestly	
neatly		independently	
abruptly		logically	lately : time (backward-looking) logically : S-adv, extent (domain)
formally	initially : time (backward-looking)	loosely	loosely : extent (domain)

sadly		proudly	
smoothly		solemnly	reportedly : S-adv
violently	supposedly : S-adv	specially	
calmly	yearly : time (+ frequency)	spontaneously	
commercially		stiffly	
curiously	curiously : S-adv, extent (degree)	superbly	technically : extent (domain)
economically	economically : extent (domain)	technically	
grimly		unhappily	vitality : extent (degree)
paradoxically	locally : extent (domain)	vividly	
politically	paradoxically : S-adv	voluntarily	
poorly	politically : extent (domain)	blindly	
satisfactorily	satisfactorily : extent (degree)	bluntly	
squarely		boldly	
	subsequently : time (forward-looking)	busily	
unanimously		coldly	
unexpectedly	unexpectedly : extent (degree)	conspicuously	exceedingly : extent (degree)
	unquestionably : S-adv	efficiently	exceptionally : extent (degree)
unusually		experimentally	
wonderfully		financially	
	awfully : extent (degree)	frantically	
dramatically	conceivably : S-adv	generously	
		gracefully	
	drastically : extent (degree)	hopefully	hopefully : S-adv
	duly : extent (degree)	importantly	importantly : S-adv
	extensively : extent (degree)	peculiarly	peculiarly : extent (degree)
	genuinely : extent (degree)	profoundly	profoundly : extent (degree)
ideally	ideally : extent (domain)	prominently	
instinctively		realistically	realistically : S-adv, extent (domain)
intensely	intensely : extent (degree)	rigidly	rigidly : extent (degree)
	nationally : extent (domain)	strangely	strangely : extent (degree)
pleasantly		strikingly	strikingly : extent (degree)
politely		triumphantly	
	principally : extent (domain)	warmly	
solidly	solidly : extent (degree)	wisely	alternately : time (+ frequency)
systematically			
traditionally	tremendously : extent (degree)	angrily	appreciably : extent (degree)
unconsciously	unconsciously : extent (domain)	bodily	broadly : extent (domain)
	uniquely : extent (degree)	characteristically	characteristically : S-adv, extent (domain)
	vastly : extent (degree)	conclusively	conveniently : S-adv
anxiously		conveniently	
brilliantly	conversely : S-adv	excitedly	
cautiously	enormously : extent (degree)	faintly	faintly : extent (degree)
conversely	fundamentally : extent (domain)	flatly	flatly : extent (degree)
		gravely	gravely : extent (degree)
heartily	heartily : extent (degree)	hopelessly	hopelessly : extent (degree)
	immensely : extent (degree)		incredibly : extent (degree)
impatiently		jointly	
nicely		magnificently	
oddly	oddly : S-adv, extent (degree)	mildly	
patiently			morally : extent (domain)
positively	positively : S-adv		overwhelmingly : extent (degree)
proportionately	proportionately : extent (domain)		popularly : extent (domain)

potentially : extent (domain)	reluctantly	
predominantly : extent (domain)	sincerely	
quarterly : time (+ frequency)	wearily	spiritually : extent (domain)

BIBLIOGRAPHIE

- ARONOFF, M. (1976) : *Word Formation in Generative Grammar*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- CONNORS, K. (1973) : « English Adverb Functions : their Distribution and Relations. Études de linguistique appliquée à la traduction automatique », Université de Montréal, pp. 29-49.
- DAUZAT, A. (1974) : *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon, Éditions IAC.
- DRAPEAU, L. (1982) : « L'utilisation adverbiale des adjectifs en français populaire », dans *la Syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*, C. Lefebvre éditeur, Office de la langue française.
- DUBUISSON, C. (1975) : *les Transformations radicales et préservatrices de structure en français*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Grand Larousse encyclopédique* (1960) : Paris, Librairie Larousse, 10 vol.
- JACKENDOFF, R. (1972) : *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- JUILLAND, A. (1965) : *Dictionnaire inverse de la langue française*, Paris, Mouton.
- LABELLE, F. (1974) : *Étude syntaxique des adverbes en -ment et de certaines de leurs propriétés syntaxiques*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- PICARD, M. (1982a) : « À la recherche de l'épenthèse en québécois », dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 18.
- PICARD, M. (1982b) : « The Latin Negative Prefix *in-* », dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 18.
- PIQUETTE, E. (1976) : *l'Adverbe de temps en français : en quoi la syntaxe appuie la sémantique*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Petit Robert*, Dictionnaire de la langue française (1979).
- ROBERT ET COLLINS (1981) : *Dictionnaire français-anglais, English-French Dictionary*.
- SABOURIN, C. (1975), *l'Adverbe de phrase : essai de caractérisation par une méthode statistique*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- SABOURIN, C. et J. CHANDOUX (1977) : *l'Adverbe français : essai de catégorisation*, Documents de linguistique quantitative, Université Paris VI, Association Jean Favard.
- TARDIF, M. (1982) : « La sous-catégorisation des adverbes en -ment », dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 18.